



# Ouverture officielle du 4<sup>ème</sup> Colloque National Eolien

---

Nicolas WOLFF

*Président de France Energie Eolienne*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Vice-Président,  
Messieurs les Députés,  
Mesdames, Messieurs les Elus,  
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Au nom de France Energie Eolienne, je suis particulièrement heureux de vous accueillir à l'occasion de notre 4<sup>ème</sup> colloque national éolien, qui se déroule aujourd'hui au sein du Carrousel du Louvre.

Il y a quelques années de cela quand j'ai rejoint le secteur éolien, nous vivions à l'époque une période euphorique : le Grenelle avait fixé des objectifs ambitieux, car nous devions atteindre 25000 MW installés en 2020 et les quantités installées augmentaient chaque année, les entreprises du secteur embauchaient...

Aujourd'hui, force est de constater que l'éolien n'a pas vraiment décollé, pire encore, le développement éolien stagne depuis 2010 et a reculé de 26% au premier semestre 2013 en comparaison avec 2012. Au rythme actuel (800MW par an sur terre et 2000MW installés en mer en 2019), nous atteindrons au mieux 15000 MW en 2020. C'est insuffisant, car au-delà de notre place dans le bouquet énergétique, c'est surtout des emplois qui ne seront pas créés, des commandes qui ne seront pas confirmées...

On estime par exemple que plus de 700 emplois supplémentaires auraient pu être créés si nos réalisations étaient en ligne avec Grenelle.

Nous n'avons eu de cesse depuis trois ans d'alerter les gouvernements successifs du ralentissement du marché éolien, dans le cadre de la mise en œuvre de Grenelle 2 et des attaques contre notre mécanisme de financement.

Ralentissement confirmé, il y a deux jours par Mr Pierre Marie Abadie, Directeur Energie au sein de la DGEC.

Cependant, au-delà de ce constat sans concession, je voudrais rester aujourd'hui, à l'occasion de notre colloque, positif.

Positif, car malgré toutes ces difficultés, ces entraves, la filière éolienne a survécu.

Positif, notamment grâce à la loi Brottes. Je voudrais ici souligner le courage de son principal instigateur, François Brottes, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, qui a permis de supprimer la contrainte des ZDE ou la fameuse règle des 5 mats minimum.

Grâce à la suppression de cette règle des 5 mats, c'est par exemple plus de 1500MW de projets en développement qui ont été ainsi libérés dans l'Ouest.

Ou encore grâce au projet de contrat d'achat par anticipation, élaboré en coopération avec EDF OA, qui a favorisé un sursaut au printemps, avec plus de 88 contrats signés depuis lors.

Positif, car le Président Hollande a réaffirmé dans son discours d'ouverture, lors de la Conférence Environnementale le 20 Septembre dernier, une volonté de rééquilibrage du mix énergétique français, accompagné d'une réduction de la part du nucléaire et de l'instauration de la contribution climat – énergie.

Positif, car le projet de loi de simplification va nous permettre de tester dans certaines régions le principe d'un permis unique, qui, s'il réussit, nous laisserait entrevoir une réduction des temps de traitement des permis de construire, six ans en moyenne en France contre deux ans en Allemagne. Cette volonté de simplification est d'ailleurs clairement insérée dans le chantier énergies renouvelables, partie intégrante des 34 chantiers d'avenir du Ministère du Redressement productif. J'en profite pour féliciter Jean-Claude Andréini qu' Arnaud Montebourg a nommé pilote du plan industriel sur les énergies renouvelables.

Pour autant, France Energie Eolienne, rassemblant aujourd'hui plus de 170 sociétés et représentant 90% de éoliennes installées en France, saura rester vigilant ; vigilant et combatif

Combatif, pour s'assurer que le tarif éolien dûment notifié soit bien en place le jour où le Conseil d'Etat, suite aux conclusions de la Cour Européenne de justice prévues pour Novembre, finisse par annuler notre tarif, considéré comme aide d'état.

Combatif, pour que le fond s'associe à la forme : faire en sorte que des mesures concrètes soient rapidement mises en œuvre,

- pour la simplification des procédures administratives,
- afin d'éviter les recours abusifs
- et pour permettre le raccordement à l'avenir de nos nouvelles installations

Combatif pour que le projet de loi sur la transition énergétique, repoussé aujourd'hui à mi 2014, ne soit pas vidée de sa substance et accorde à l'éolien la place légitime qu'il mérite dans le bouquet énergétique français.

Ces demandes se font bien entendu dans un contexte qui a profondément changé : la crise économique subie par notre pays a eu un impact fort sur notre industrie, à travers une contraction de la demande énergétique et des contraintes financières accrues.

Il est clair que nous devons nous aussi nous adapter à ce nouveau monde, à la recherche d'un nouvel équilibre entre les sources énergétiques ; un nouveau monde, dans lequel nous serons amenés à constamment innover, à la fois en termes de méthodes, de processus et de technologies, afin de tendre vers un optimum énergétique.

Hier ont été signés par les ministres Philippe Martin et Arnaud Montebourg des contrats de filières éco-industrie. Nous avons participé à l'élaboration du contrat EnR. Ce contrat est une

première étape positive. Nous voulons aller plus loin, pour donner à l'éolien la place qui lui revient.

France Energie Eolienne s'engage à travailler sur deux axes : La création d'emplois et la compétitivité, à travers notre **pacte industriel éolien**.

Le principe est simple, en contrepartie d'une réglementation efficace et constante et d'un tarif notifié, les fabricants de machines représentant à ce jour plus de 90% des machines installées sont prêts à s'engager auprès de l'Etat à :

- Développer l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes, à travers le déploiement de la filière
- Accroître la sous-traitance en France, et offrir à nos PME PMI de nouveaux relais de croissance à l'international
- Améliorer la compétitivité de la technologie
- Et favoriser l'innovation de façon à optimiser le cout de l'énergie de nos solutions

J'espère que ce colloque saura vous apporter des éléments de réponses à ces questions clés, à travers nos tables rondes et les ateliers thématiques, qui prendront place cet après-midi.

Je voudrais enfin attirer votre attention sur la caractéristique architecturale de ce site : la pyramide du Louvre.

En effet, cette pyramide symbolise à mes yeux les difficultés de l'éolien: souvenez-vous en 1984, lors de son inauguration, les cris proférés à l'encontre de ce monument, trop moderne, trop décalé, trop cher qui, quelques années plus tard, est devenu l'un des emblèmes de notre capitale.

Faisons aujourd'hui le pari, chers amis, que l'éolien lui aussi, devienne un des emblèmes de notre transition énergétique !

Vous qui êtes les acteurs de cette filière, soyez fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et faisons en sorte aujourd'hui que l'éolien, une filière industrielle mature, compétitive et créatrice d'emplois, devienne clairement un des piliers de la transition énergétique.

Œuvrons ensemble au développement de la filière éolienne et contribuons à créer un nouveau modèle, conciliant efficacité économique, respect de l'environnement et progrès social...

**Autant de défis que l'éolien est prêt à relever !**

Je vous souhaite un très bon colloque 2013 et vous remercie de votre attention.

Merci